Le 1er février 2013 - Le rapporteur du texte sur le mariage pour tous au Sénat, le **socialiste J ean-Pierre Michel**
, s'est récemment déclaré
pour la
gestation pour autrui pour tous les couples
.

La gestation pour autrui consiste à faire porter par une femme, la "mère porteuse", un enfant conçu in vitro pour qu'elle le remette aux commanditaires à sa naissance.

Cette pratique est formellement interdite en France. Dans les pays qui l'autorisent, les mères porteuses sont la plupart du temps des femmes pauvres qui trouvent dans la location de leur utérus un moyen de subsistance. Les commanditaires de l'opération sont souvent deux hommes ne pouvant, par essence, pas engendrer d'enfant ensemble et désireux de ne pas s'encombrer d'une mère.

La déclaration de M. Michel ne doit pas surprendre : la GPA est en effet une conséquence incontournable du mariage des personnes de même sexe, qui comporte déjà la possibilité pour les couples de même sexe d'adopter. L'adoption devant rester très difficile pour ces couples, les couples de femmes ont déjà obtenu la promesse de voir la PMA débattue. Au nom de quoi discriminer les couples d'hommes en leur refusant les mères porteuses ?

Les propos de M. Michel demeurent très inquiétants. Au-delà même du sort de l'enfant, c'est la question de la marchandisation du corps humain qui est en jeu. Cela ne semble pas beaucoup émouvoir le rapporteur, qui déclare : "Malheureus ement, le corps des femmes se retrouve marchandé dans d'autres cas, y compris la publicité ".

Ainsi, sous prétexte que les femmes sont traitées comme des objets par la publicité, il faudrait donner plus d'ampleur à cette dérive !

Le Collectif pour l'Enfant rejoint l'association Nouveau Féminisme Européen, dont la présidente , Elizabeth Montfort, ancien député européen, déclare
:
«
Ce ne sont pas les femmes ministres qui porteront un enfant pour le compte d'autrui, mais les femmes pauvres qui pendant neuf mois seront nourries, habillées et soignées.

Ce nouvel esclavage n'est pas digne de la France. Il existe d'autres moyens pour aider ces femmes ».

"Les députés qui débattent actuellement du mariage et de l'adoption pour tous à l'Assemblée doivent prendre conscience, avec tous les Français, que leur vote revient à signer un chèque en blanc au Gouvernement sur des questions aussi cruciales que la PMA ou la GPA" , déclare Béatrice Bourges, porte parole du Collectif. " Il n'est pas trop tard pour refuser de permettre la fabrication d'enfants délibérément privés de père ou de mère ", conclut-elle.

Le Collectif pour l'enfant regroupe 80 associations de protection de l'enfance